

Le système expert de la fertilisation CERES®

Le système expert de la fertilisation CERES® est composé d'un référentiel spécialisé sur la thématique "Fertilisation/Gestion de la fertilité des sols" qui a pour vocation de s'intégrer à des cahiers des charges de production déjà existants (publics, privés, etc.), associé à une série d'objectifs à atteindre pour le maintien d'une production agricole durable dans le respect de l'environnement.

Gestion des moyens de production :

Ce référentiel est une compilation des "bonnes pratiques de fertilisation" mises en place dans le cadre des cahiers des charges de production existants. En effet, un benchmark de 18 cahiers des charges de production a été réalisé afin d'analyser finement comment la fertilisation et la gestion de la fertilité des sols sont prises en compte dans les référentiels existants.

Il est organisé en **24 critères répartis en 4 thématiques** :

- A - Raisonnement et connaissances des besoins
- B - Pratiques de fertilisation et de gestion de la fertilité
- C - Stockage, manutention des produits de fertilisation
- D - Suivi des pratiques

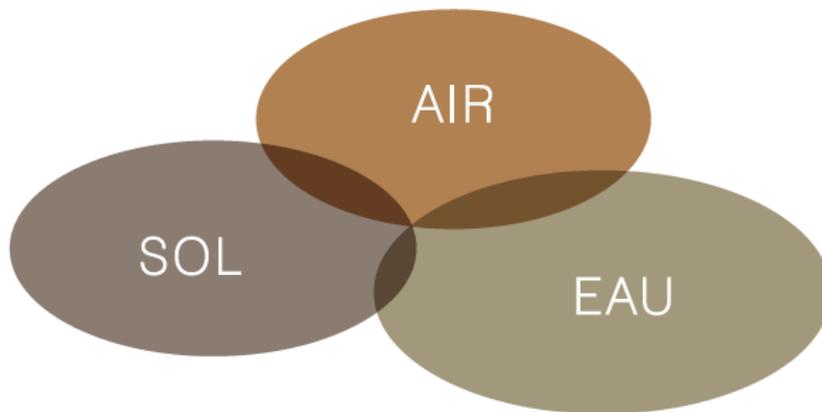
4 thématiques
24 exigences
2 niveaux d'exigence
Le détail des intérêts pour chaque pratique

Thématiques	Exigences		Volontaire / réglementaire	Pièces justificatives	Quel est l'intérêt de cette pratique		
	Obligatoires	Voies de progrès			Intérêt technique ou sur la qualité	Intérêt économique	Intérêt environnemental
A) Raisonnement et connaissance des besoins	Exigence n°1...						
	Exigence n°2...						
B) Pratiques	Exigence n°1...						
	Exigence n°2...						
	Exigence n°7...						
C) Stockage, manutention des produits de fertilisation	Exigence n°1...						
	Exigence n°2...						
D) Suivi des pratiques et échelle de suivi	Exigence n°1...						

Les critères définis et organisés dans le système expert CERES® représentent l'ensemble des bonnes pratiques de fertilisation et de gestion de la fertilité des sols, tel que l'état de l'art permet de les définir à l'heure actuelle.

Les objectifs à atteindre :

Le système expert CERES® propose d'une part la mise en oeuvre de "bonnes pratiques" de fertilisation et de gestion de la fertilité des sols, préconisées dans le référentiel, et d'autre part des outils et **indicateurs permettant d'en mesurer les effets** sur divers compartiments de l'environnement: air, eau et sol.



Le calcul de ces indicateurs, de manière complète ou en partie, est un processus volontaire des filières qui souhaitent évaluer leurs effets et l'effet de la mise en place des pratiques inscrites dans leurs cahiers des charges de production par rapport à une situation moyenne ou à une situation initiale.

Ce n'est pas une démarche imposée ni obligatoire mais véritablement une série d'outils proposés aux filières pour aller plus loin dans leur démarche de progrès.

Pour chaque indicateur d'effet, le cercle CERES propose une méthodologie de calcul, des références à disposition, ainsi qu'une méthode pour que chacune des filières se fixe ses propres objectifs de résultats.

→ Pour pouvoir utiliser l'expertise contenue dans le système expert CERES® (que ce soit le référentiel ou les indicateurs), un producteur, une coopérative, une entreprise agroalimentaire, etc. devra d'abord adhérer à l'Association CERES.

Ce système expert est innovant, évolutif et sera régulièrement actualisé par le Conseil scientifique – au fil de l'évolution des réglementations, des pratiques, et des outils d'analyse et de modélisation.



Référentiel CERES de Association CERES est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

En savoir plus sur la licence **Creative Commons CC-BY-NC-ND 4.0**

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>